

**Mémoire présenté au bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement (BAPE)**

**Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes à Lévis**

**Présenté par Philippe de le Rue**

**Janvier 2007**

Monsieur le président,  
Messieurs les commissaires,

QUESTION : Avons-nous vraiment besoin d'installer un port méthanier chez-nous dans cette zone d'habitation ancestrale, tel que Rabaska nous le présente?

NON, et voici pourquoi :

Gaz Métro partie prenante de Rabaska nous recommande de chauffer nos maisons au gaz et ainsi vendre encore plus d'excédent d'électricité principalement aux U.S.A. : à nous la pollution. Complétons le Tableau des performances comparées d'émission de GES, que nous a présenté Rabaska - en en y incluant l'électricité, il parle de lui-même (cf; Trans-Canada Énergie, GES Audiences du BAPE 5-11-2003). Voir aussi le Tableau de Rabaska, réponse aux questions DA-36 1\_8)

De plus, Rabaska nous demande de remplacer le charbon par du gaz surtout pour produire de l'électricité, nous diminuerions notre total d'émission de GES, voyons quelle proportion de charbon entre dans cette production d'énergie : dans le bilan total de consommation c'est dans autres, c'est-à-dire toute les autres formes de production que l'hydroélectricité, le pétrole, le gaz et le nucléaire, que le charbon est comptabilité dans ce qui représente le reste, soit 3 % et le charbon 0 (cf MRN septembre 2002).

L'un des plus gros promoteurs étant Gaz de France, dans ses consignes chez-elle, recommande, même si les zones d'exclusion sont de 400 à 500 mètres, de se tenir loin de toutes les habitations, des voies de circulation (cf document Gaz de France Fos Cavaou, page 19 à 21) et n'est pas le seul à le pratiquer comme nous allons le constater : (cf sources provenant de Gaz de France, Rabaska, et des différents ports méthaniers existants et proposés dans le monde) ci- joint les photos de :

Fos Cavaou - France  
Fos sur Mer (Fos Tonkin) - France  
Montoir de Bretagne - France  
Snohvit - Europe du nord  
Sabin Pass - U.S.A.  
Ingle side Energy Center - U.S.A.  
Trunkline LNG Expansion - USA  
Sempra LNG—Cameron LNG - USA  
Weaver's cove energy - USA  
Vista del Sol LNG – USA (2 documents)  
Freeport LNG - USA  
Corpus Crhrsti LNG terminal - USA  
Creole Trail LNG terminal - USA  
Lake Charles terminal - USA  
Elba Island LNG terminal - USA  
Bear Head LNG – CDN  
Canaport LNG – CDN  
Et d'autres à travers le monde

En regardant toutes ces installations déjà établies ou à l'étude, contrairement à Rabaska :

- aucune habitation entre les réservoirs et la jetée
- habitations éloignées ou pas d'habitation proche pour les plus récents
- sont dans des zones industrielles
- sont situées sur le front de mer ou à l'embouchure d'une rivière ou d'un fleuve
- aucune si profondément dans les terres – les méthaniers transportant leur zone de danger avec eux et ce, tout au long d'une voie maritime majeure
- n'ont pas de route proche surtout pas de boulevard achalandé
- aucune n'ont de ligne à haute tension proche et quelles lignes à Lévis, parmi les plus puissantes (3 fois 735 000 volts)

- la majorité ont 4 réservoirs – plusieurs trois - et très peu deux; Rabaska a toute la place pour en mettre au moins quatre voire plus comme il l'a affirmé dans les questions du public lors des audiences de Beaumont, avec toutes les contraintes que cela entraînerait (exemple le développement d'Ultramar) pour les résidants.

Rabaska nous a montré quelques photos de terminaux en ville mais tous sur front de mer et en zone industrielle, comme au Japon, qui lui a de réels problèmes d'approvisionnement personnel, de surpopulation et de manque de territoires, ou en Turquie qui a très peu de normes, a un besoin vital de s'industrialiser et a été très souple vis-à-vis de l'Europe. Une seule exception Boston en pleine ville. Installé depuis les années 1970, à une époque où les normes étaient quasi inexistantes et maintenant depuis plusieurs années les maires cherchent à s'en débarrasser avec toutes les contraintes que cela entraîne et cela est encore plus vrai pour eux depuis le 11 septembre (cf The Boston Globe, décembre 21, 2004). Cela pourrait être vrai pour nous. (cf Le Soleil, 13 mai 2005).

Rabaska, même s'il achète ou exproprie autour de lui, vu le site il restera toujours trop d'habitations proches et ce, dans un endroit encaissé, coincé entre l'île d'Orléans, tout le bas de la falaise côté sud (Lévis) et le Vieux Québec et, sous les lignes à haute tension d'Hydro-Québec.

Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé avec un **petit tuyau** et un **petit poteau d'une ligne électrique** de distribution à Pointe-du-Lac (cf rapport du coroner et recommandations du coroner (cf Sécurité publique) et à l'Accueil Bonneau **toujours pour un petit tuyau** (cf Sécurité publique – Québec).

La France elle-même vient d'adopter une nouvelle législation plus restrictive sur les risques et la maîtrise de l'urbanisme touchant les sites de GNL (cf Loi sur les risques industriels et sur la maîtrise de l'urbanisme, juillet 2003). Même l'Algérie s'y met suite à l'accident de Skikda et s'inquiète de la proximité des habitations,

veut les déplacer ainsi que les bidonvilles (cf actualité 9 avril 2006) Gaz de France, leader reconnu en la matière a toute la documentation de ce qu'il faut **savoir pour vivre** proche d'un tel site, ce qu'il **faut faire** en cas d'alerte et les **réflexes à avoir** en cas d'accident (cf AGIR POUR LA SÉCURITÉ)

Voulons-nous vivre avec nos familles avec cette épée de Damoclès au-dessus de nos têtes?

Mais d'où vient ce besoin de gaz au Canada alors que nous sommes producteur et exportateur de quasi toutes les énergies (cf Ressources naturelles Canada). Le Québec ne serait-il qu'un transit? (cf document Gaz de France, Trois marchés principaux) Ces derniers jours, les 21, 22 et 23 janvier 2007, dans les médias (radio -T.V.) dans le cadre de discussions de la politique canadienne de l'énergie sur l'implantation de 3 terminaux méthaniers au Québec et Nouveau-Brunswick donne la conclusion que c'est pour l'approvisionnement des USA (cf Le marché Nord Américain DA 36 1\_8). Nous en avons aussi la confirmation par l'Office of Energy projects des USA qui nous montre les besoins en énergie de la côte Est des USA et les orientations de ces états du Nord-Est des USA quant à l'implantation des ports méthaniers : Ils n'en veulent pas chez-eux et disent que : **Le Québec sera tout heureux d'en avoir** (cf site internet FERC, NEGC, loi restrictive sur les méthaniers et the Canadian presse 2005) **2 poids – 2 mesures**, nous ne servirions que de transit, à nous les contraintes, les risques, la pollution et à eux les profits et la jouissance. UN MARCHÉ DE DUPE.

Rabaska nous dit aussi que l'utilisation du gaz serait en remplacement du gaz de l'ouest, il vaut mieux prendre de soi que d'autrui qui aura barre sur nous (cf DA36 1\_8).

Massacrer toute une région, tout un site patrimonial, contraindre toute une population, qui vivrait aux environs du site projeté, opposée à plus de 70 % à la désintégration de ce milieu de vie pour quelques 70 emplois permanents (à

prouver) et sachant que pour la construction, toute la technologie et la main d'œuvre spécialisée viendrait d'ailleurs et le reste, soumis selon les termes de Monsieur Kelly à la qualité, prix et délais. Les promoteurs ne choisiraient-ils pas ceux avec lesquels ils sont habitués de travailler?

#### CONCLUSION :

Comme vous pouvez le constater, il est évident que Rabaska n'a pas à s'implanter dans un tel site. Il n'a pas à faire pression sur une population qui n'en veut pas sans même respecter ses propres normes et usages. Une telle installation n'est pas pour notre utilisation, nous n'en avons pas vraiment besoin c'est d'autres, grands consommateurs d'énergie qui n'en veulent pas chez-eux qui se servent de leur puissance pour nous influencer et nous l'imposer et de plus à nous rendrait dépendant d'autrui sans aucun contrôle de notre part.

Quand aux retombées économiques tant durant la construction que durant l'exploitation, elles s'annoncent très minimes : la technologie vient d'ailleurs, le gaz vient d'ailleurs, il part ailleurs, les principaux promoteurs sont d'ailleurs.

Je vous remercie de m'avoir écouté et vous prie, Monsieur le Président et Messieurs les Commissaires, de prendre en considération ces quelques observations glanées tout au long des explications que le promoteur nous a fournies ou nous a obligé à trouver depuis les séances publiques de 2004.

P.S. Je vous fais parvenir par courrier copie de ce mémoire accompagnée de tous les documents mentionnés à titre de référence.